



---

## AVIS PUBLIC

### AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

---

Conformément à l'article 145.33 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 6 juin 2022 à 19h30, au bureau municipal au 9, chemin Gosford Sud Ham-Sud, il sera statué sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel pour l'ajout d'un usage de soins personnels en nature.

---

**IMMEUBLE VISÉE** : Cette demande d'autorisation de l'usage conditionnel est présentée en regard de l'immeuble portant le numéro civique 127, chemin Gosford Sud.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE** : La demande d'autorisation de l'usage conditionnel a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 2010-04 relatif aux usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 200805-03, l'ajout d'un usage de soins personnels en nature, comprenant sauna, bains à remoud et yourte de détente.

---

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément au règlement numéro 2010-04 relatif aux usages conditionnels.

Toute personne intéressée de se faire entendre relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022, susmentionnée. Pour toutes informations supplémentaires communiquez avec le bureau municipal au 819-877-3258.

Donné à Ham-Sud, ce 16<sup>ème</sup> jour du mois de mai 2022.

Etienne Bélisle  
Directeur général et  
Greffier-trésorier